



DOSSIER DE PRESSE

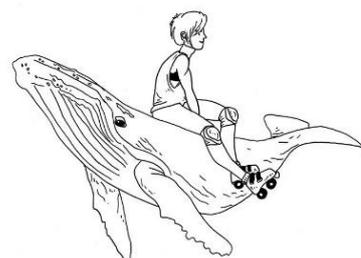
Rentrée universitaire 2019-2020

Contact presse

Anne-Laure Fogliani | anne-laure.fogliani@univ-lyon2.fr | 04 78 69 70 49 | 06 43 42 20 06

Sommaire

Le déploiement du projet d'établissement	3
La mise en place d'une Mission égalité entre les hommes et les femmes	4
Des innovations en matière de formation	5
La modularisation de la licence à la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié L'engagement en faveur de la promotion de la Langue des Signes Française	
Un dispositif qui favorise la réussite étudiante	7
Le parcours « <i>Créer, Lire, Ecrire et Faire de la Science (CLEFS) pour l'Université</i> »	
De grands projets et des initiatives en matière sociale et culturelle pour améliorer les conditions d'études et de vie	8
Un Centre de Santé (Service de Santé Universitaire Lyon 2) Le budget participatif étudiant L'ouverture d'une épicerie solidaire dédiée aux étudiant.es les plus en difficulté L'expérimentation de la banalisation du créneau méridien (12h - 13h45)	
Une Université ouverte sur le monde	10
L'accueil de chercheur.es internationaux/ales pour nourrir l'enseignement et la recherche Les 25 ans du Programme International MINERVE	
Une recherche de pointe en Sciences Humaines et Sociales	12
L'obtention du label européen « <i>HR Excellence in Research</i> » (HRS4R) Le premier Congrès du Groupement d'intérêt scientifique RELIGIONS - Pratiques, Textes, Pouvoirs	
La valorisation et la diffusion des savoirs	14
Le Musée des Moulages : un lieu d'animation scientifique et culturelle au cœur de la ville	



Le déploiement du projet d'établissement

Le projet d'établissement de l'Université Lumière Lyon 2 est basé sur des pôles de spécialité, au service de la visibilité et de l'attractivité de l'Université.

Les caractéristiques d'un pôle de spécialité

- Une thématique interdisciplinaire particulièrement développée dans les activités de formation et de recherche de l'Université Lumière Lyon 2
- Un réseau trans-composantes et trans-laboratoires interne à l'Université, rassemblant des enseignant.es-chercheur.es, des enseignant.es, des doctorant.es, des étudiant.es qui participent à l'exploration et au développement de cette thématique
- Un réseau auquel participent des acteur/trices socio-économiques et culturel.les, partenaires de projets de recherche (conventions de recherche, contrats de recherche partenariale, CIFRE...) et de formations (comités de perfectionnement, formation continue, taxe d'apprentissage...)
- Un réseau qui associe des universités étrangères partenaires partageant les thématiques fortes de l'Université
- Une « thématique-marque » qui vise à identifier une spécialité de l'Université, à être visible auprès du tissu socio-économique, des partenaires et des collectivités territoriales



Propositions de pôles de spécialité

- Vulnérabilités, inégalités, discriminations
- Travail
- Médiations, création
- Territoires, mobilités
- Mémoires, patrimoines
- Sociétés connectées, humanités numériques
- Citoyenneté, action publique
- Genre

La mise en place d'une Mission égalité entre les hommes et les femmes

Le sens de la Mission égalité entre les hommes et les femmes

L'égalité entre les hommes et les femmes constitue un enjeu fort pour l'Université, enjeu souligné par l'obligation faite aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de se doter d'une Mission égalité entre les hommes et les femmes (*Article L712-2 Code de l'éducation*). Il s'agit d'œuvrer en faveur de l'égalité dans la cité et au sein même de l'Université, tant parmi les étudiant.es que parmi les personnels.

La promotion de l'égalité dans la société relève de la troisième mission de l'Université, de son rôle de diffusion des savoirs et de sa contribution à l'édification d'une société plus inclusive, respectueuse de toutes et de tous.

Cela passe par la mise à disposition à la collectivité de l'expertise et des ressources de l'Université, par des recherches participatives, par la formation tout au long de la vie, par des actions de sensibilisation aux questions d'égalité, par la participation à des actions de lutte contre les discriminations et le harcèlement, en lien avec les acteur/trices institutionnel.les, culturel.les et socio-économiques du territoire.



La Mission instaurée à la rentrée universitaire 2019-2020

L'Université Lumière Lyon 2 entend ainsi mener une politique volontariste de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations (de genre et envers les LGBTQIA+) et contre toutes les formes de sexisme et de harcèlement.

Les initiatives à engager sont notamment les suivantes :

- **favoriser le développement d'une offre de formation** sur les questions liées à l'égalité entre les hommes et les femmes pour les personnels et les étudiant.es au sein de l'établissement, comme pour les publics de formation continue, et contribuer à sa promotion à l'échelle locale et nationale, auprès des étudiant.es et des acteur/trices socio-économiques et institutionnel.les
- **favoriser la mise en réseau des enseignant.es-chercheur.es travaillant sur les questions d'égalité et de genre dans l'établissement** et faire connaître leurs travaux scientifiques
- développer et consolider les partenariats avec les organismes locaux, nationaux et internationaux engagés dans la lutte contre les discriminations et le harcèlement et en faveur de l'égalité
- initier des réflexions pour favoriser l'égalité professionnelle pour les personnels, l'égalité dans l'accès aux études et à l'orientation pour les étudiant.es
- contribuer à proposer des mesures en faveur de l'égalité et des dispositifs correctifs pour lutter contre les inégalités et les discriminations au sein de l'Université.

Des innovations en matière de formation

La modularisation de la licence à la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié

Dans le cadre de Coursus+ porté par l'Université de Lyon, lauréat de l'appel à projets « *Nouveaux cursus à l'université* » du 3^{ème} volet du programme investissements avenir (PIA3), la **Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié s'est portée volontaire pour une expérimentation à la rentrée universitaire 2019-2020 concernant la modularisation des cursus.**

Sélectionné pour mettre en œuvre la nouvelle formule de la licence (en application de l'arrêté relatif à la licence du 30 juillet 2018), **le Portail Droit évolue en développant une approche par compétences.** Repensés à l'aune des connaissances et compétences transmises aux étudiant.es, les enseignements sont regroupés en compétences principales et en compétences d'ouverture.

Cette nouvelle organisation permet aux étudiant.es de :

- mieux comprendre les objectifs pédagogiques poursuivis, ce qui doit favoriser leur réussite
- personnaliser leur parcours de formation, les étudiant.es choisissant entre différents scénarii en fonction de leur projet d'orientation
- choisir la mention de licence dans laquelle ils/elles s'inscrivent uniquement en fin de première année.



Présentation de la nouvelle formule du Portail Droit

Concrètement, au moment de son inscription, **l'étudiant.e doit choisir entre trois familles de compétences principales**, correspondant chacune à l'une des trois mentions de licence (Droit, Administration économique et sociale et Administration publique) accessibles à l'issue de la première année. Ce faisant, **l'étudiant.e colore sa première année sans la cloisonner.**

Les compétences principales déterminées, l'étudiant.e se voit proposer différentes options (les compétences d'ouverture) parmi lesquelles il/elle doit en choisir deux par semestre.

Le choix des options doit être fait en tenant compte du projet d'orientation de l'étudiant.e mais aussi du plaisir et de la curiosité suscités par les matières choisies.

La grande souplesse du dispositif favorise en effet la diversité des orientations possibles en fin de première année et ouvre le droit à l'expérimentation et à la découverte qui doivent être au cœur de toute entrée réussie dans l'enseignement supérieur.

Enfin, les étudiant.es seront également accompagné.es sur le plan méthodologique (un cours de méthodologie disciplinaire par semestre) et linguistique (apprentissage d'une ou deux langues vivantes).

L'évolution du Portail ne modifie en rien la possibilité pour les étudiant.es de suivre le programme MINERVE (en allemand, espagnol ou italien) afin de renforcer l'acquisition de compétences linguistiques et civilisationnelles et favoriser l'internationalisation du parcours de formation.

Cette première étape de la modularisation sera évaluée au cours de cette année universitaire, avant que la 2^{ème} et la 3^{ème} année passent en mode « modularisé » à la rentrée 2020.

L'engagement en faveur de la promotion de la Langue des Signes Française

A la rentrée universitaire 2018-2019, le Centre de Langues de l'Université a proposé aux étudiant.es des trois années de licence des cours de Langue des Signes Française (LSF), en plus de la langue transversale obligatoire.

3 enseignant.es dont 2 enseignant.es sourd.es ont encadré les 7 groupes de Travaux Dirigés ouverts au premier semestre et les 10 groupes au deuxième semestre.

Cette offre a concerné entre 140 et 200 étudiant.es par semestre ; certains étudiant.es ont eu la possibilité de suivre les cours toute l'année.

Les Travaux Dirigés sont proposés sur 2 niveaux (débutant et perfectionnement pour les étudiant.es ayant suivi cette langue au lycée), sur la base d'1h45 par semaine, soit 21h par semestre.

Les motivations des étudiant.es inscrit.es aux cours de LSF sont diverses :

- intérêt pour les langues en général
- envie de découvrir une langue vivante différente
- besoin de mieux interagir avec une personne sourde de son entourage
- volonté d'enrichir ses compétences dans l'objectif de s'orienter vers un projet professionnel en lien avec des personnes sourdes.

Suite à la forte demande constatée auprès des étudiant.es l'année dernière, l'offre est reconduite à la rentrée 2019-2020 avec 10 groupes de Travaux Dirigés par semestre.

A plus long terme, le Centre de Langues envisage de proposer la LSF comme une langue transversale en plus des douze langues existantes.

Un dispositif qui favorise la réussite étudiante

Le parcours « *Créer, Lire, Ecrire et Faire de la Science (CLEFS) pour l'Université* »

Le parcours « *CLEFS pour l'Université* » est un parcours d'accompagnement à la réussite des étudiant.es, mis en place pour la première fois à l'Université Lumière Lyon 2 à la rentrée 2018. Ce parcours est proposé pour les étudiant.es ressentant des difficultés dans le travail universitaire au début de leur première année de licence. Il vise à renforcer et étendre les connaissances et les compétences en méthodologie universitaire, en littéracie et en esprit critique et scientifique.

Le parcours CLEFS se déroule sur toute l'année universitaire (de novembre à avril), propose une formation mixte (présentiel, à distance, tutorat) et un suivi individualisé à travers une pédagogie par projet : les étudiant.es se retrouvent en groupe de 12 maximum par Portail et travaillent ensemble à partir d'une thématique centrale de leur Portail. Chaque semaine :

2H de cours en présentiel,
en groupe de 12 maximum

1H d'activité à distance sur
une plateforme en ligne

1H30 de tutorat avec un.e
étudiant.e de master

2H d'option uniquement au semestre 2:
(au choix pour travailler)
le français académique - l'écrit - l'oral

Les étudiant.es ont l'opportunité de réaliser leur projet d'événement public de fin d'année (débat, exposition, mise en scène théâtralisée...) afin de partager ce qu'ils/elles ont appris.

L'inscription dans le parcours CLEFS se fait sur la base du volontariat. Les étudiant.es souhaitant suivre ce parcours peuvent solliciter leur responsable de licence, leur chargé.e de Travaux Dirigés de méthodologie ou directement le/la coordinateur/trice du parcours CLEFS.

La participation au parcours CLEFS donne accès à un bonus (+0,6 points maximum sur la moyenne du semestre) au premier semestre et à 3 crédits ECTS (European Credits Transfer System) au second semestre (le cours CLEFS remplace alors le Travaux Dirigés de méthodologie et le cours d'entrepreneuriat).

Pour l'année 2019-2020, le parcours CLEFS est proposé dans 6 Portails de l'Université :

- Éducation, Socialisation, Langage
- Temps, Territoires et Sociétés
- Humanités
- Sciences Sociales
- Médias, Cultures et Sociétés
- Institutions et Sociétés

De grands projets et des initiatives en matière sociale et culturelle pour améliorer les conditions d'études et de vie

Un Centre de Santé (Service de Santé Universitaire Lyon 2)

L'Université Lumière Lyon 2 dispose d'un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé situé sur le campus Porte des Alpes à Bron.

Devant les besoins des étudiant.es, et dans une volonté d'améliorer son service rendu au public, la Présidence de l'Université a décidé d'élargir les missions du service et de lui permettre de réaliser des actes curatifs, au travers de la **création d'un Centre de Santé (Service de Santé Universitaire) proposant de la prévention et de la promotion de la santé, ainsi que des soins ambulatoires. Le Centre de Santé sera opérationnel courant octobre.**

Actuellement l'équipe est composée de 12 membres du corps médical et paramédical : 3 médecins (1 médecin de santé publique, 2 médecins généralistes), 1 maïeuticienne, 4 infirmier.es, 1 diététicienne et 1 psychologue, 2 personnels administratifs.

Afin de compléter l'équipe, 3 membres du corps médical ont été recruté.es en septembre (2 médecins généralistes et 1 psychiatre).

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-17h30, sans interruption
Mardi : 8h30-17h30, sans interruption
Mercredi : 8h30-17h30, sans interruption
Jeudi : 8h30-17h30, sans interruption
Vendredi : 8h30-17h30, sans interruption

Le budget participatif étudiant

Première université du site Lyon Saint-Etienne à instaurer un **budget participatif étudiant**, l'Université Lumière Lyon 2 a décidé d'allouer un **budget conséquent de 40 000 euros**, grâce au financement de la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus), pour développer des actions concrètes et innovantes visant à améliorer le cadre et la qualité de vie au quotidien des étudiant.es.



Du 16 septembre au 13 octobre, les étudiant.es et personnels de l'Université sont invité.es à proposer sur la plateforme collaborative (jeparticipe.univ-lyon2.fr/) des projets d'intérêt général dont l'objectif est d'aménager et d'animer les campus.

Après une étude de faisabilité technique par l'Université, les projets seront soumis au vote des étudiant.es et des personnels du 5 au 20 décembre. Les projets les plus plébiscités seront mis en place à partir du printemps 2020.

Parmi les exemples de projets :

Parcours santé sur le campus, jardin partagé, ruches, atelier graff, atelier self défense, distributeurs de protections hygiéniques, distributeurs de bouchons d'oreille à la Bibliothèque Universitaire, tables de pique-nique, porte-manteaux dans les toilettes...

L'ouverture d'une épicerie solidaire dédiée aux étudiant.es les plus en difficulté

L'Université Lumière Lyon 2, en collaboration avec l'association Gaelis (Groupement des Associations et Elus étudiants de Lyon Indépendants et Solidaires), va ouvrir une épicerie solidaire sur le campus Porte des Alpes afin de proposer des produits de base (alimentation, hygiène), ainsi que des fruits et légumes frais, à 10% du coût du marché.

Les produits sont issus de banques alimentaires, de dons de magasins bio ou de grandes surfaces.

Ce dispositif s'inscrit dans les initiatives de l'Université en matière d'accompagnement social et solidaire afin de contribuer à lutter contre la précarité qui touche les étudiant.es.

D'après [l'enquête « Conditions de vie des étudiant.es » réalisée en 2018](#) par l'Observatoire national de la vie étudiante, 16% des étudiant.es déclarent sauter des repas pendant une semaine normale de cours pour des raisons financières. Et parmi les 13% des étudiant.es qui déclarent ne pas toujours manger à leur faim, 32% le font par manque d'argent.

L'accès à l'épicerie, d'une durée renouvelable de 2 à 3 mois, se fait sur dossier prenant en compte les ressources de l'étudiant.e.

L'épicerie, inaugurée fin octobre, fonctionnera d'octobre à juin, 2 à 3 fois par semaine, sur le créneau méridien (12h-14h) ou en soirée. Elle sera tenue par des étudiant.es bénévoles de l'association Gaelis et deux personnes en service civique.

L'expérimentation de la banalisation du créneau méridien (12h - 13h45)



La Présidence de l'Université a pris la décision de « banaliser » le créneau 3 (12h-13h45) tous les jeudis de l'année universitaire 2019-2020 sur le campus Porte des Alpes.

L'objectif est de ménager un temps de pause et de restauration, et de proposer aux étudiant.es un ensemble d'activités partagées (sportives, culturelles, associatives, informatives...), ouvertes au plus grand nombre.

Cette décision s'inscrit dans une démarche d'ensemble engagée en vue d'améliorer les conditions d'études et de travail, ainsi que le cadre de vie sur le campus Porte des Alpes.

Mené à titre expérimental pour l'année universitaire 2019-2020, le dispositif pourra être étendu par la suite afin d'accompagner les transformations à venir du campus Porte des Alpes.



La Bibliothèque Universitaire Chevreul ouverte le dimanche, pour offrir un service élargi aux étudiant.es

La BU Chevreul sera ouverte les dimanches du 6 octobre 2019 au 21 juin 2020, de 10h à 18h.

Une Université ouverte sur le monde

L'accueil de chercheur.es internationaux/ales pour nourrir l'enseignement et la recherche

Lors de l'année universitaire 2019-2020, l'Université Lumière Lyon 2 va accueillir, comme chaque année, près de 40 professeur.es invité.es qui vont intervenir dans ses formations et laboratoires. Elle accueillera également des chercheur.es internationaux/ales sélectionné.es pour mener un projet de recherche innovant dans l'établissement pendant plusieurs mois.

- **Valérie Orlando, lauréate d'une Bourse Tocqueville - Fulbright :**

Valérie Orlando est professeure de littérature et de cinéma francophones à l'Université du Maryland (Etats-Unis). Elle a publié de nombreux articles et ouvrages sur l'écriture des femmes francophones issues de la diaspora africaine, sur le cinéma africain, sur la littérature et la culture françaises.



Dans le cadre de la Chaire Tocqueville - Fulbright d'une durée d'un semestre à partir de septembre 2019, Valérie Orlando aura pour missions :

- d'enseigner à des étudiant.es au niveau master et doctorat, notamment du Département de Lettres de l'Université
- de collaborer avec les enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es membres du Laboratoire Passages XX-XXI qui travaillent sur l'analyse des esthétiques, théories et histoires des pratiques littéraires et artistiques contemporaines
- de permettre une diffusion des savoirs auprès de différents publics en organisant et participant à des conférences au sein de diverses institutions régionales
- de renforcer la recherche collaborative entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université du Maryland autour des littératures francophones du Maghreb.

La Chaire Tocqueville - Fulbright

La Commission Fulbright franco-américaine d'échanges universitaires et culturels, en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Département d'État américain, a créé en 2005 la Chaire franco-américaine Tocqueville - Fulbright, à l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Alexis de Tocqueville et du centenaire de la naissance du sénateur J. William Fulbright.

L'objectif de cette chaire est de créer, de développer ou de renforcer des coopérations franco-américaines dans des domaines et thématiques essentiels à l'avenir des sociétés et à la compréhension mutuelle entre les peuples.

- **Erika Wicky, lauréate d'une Bourse individuelle dans le cadre du programme Actions Marie Sklodowska Curie**

Erika Wicky est recrutée pour une durée de 24 mois (du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2021) par l'Université Lumière Lyon 2 au sein du Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA) pour développer le projet PaintOdor ("*Intoxicated by turpentine*": An Olfactory History of Painting (1750-1939)), sous la supervision de Sophie Raux, professeur d'histoire de l'art moderne à l'Université Lumière Lyon 2.

Erika Wicky collaborera également avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon, sous la supervision de Sophie Onimus-Carrias.

En un mot, de la création à la réception des œuvres, l'odeur de la peinture est une actrice invisible de l'histoire de l'art. S'appuyant sur un large éventail de sources et croisant l'histoire de l'art avec l'histoire culturelle et médicale, ce projet de recherche « *Un tableau n'est pas fait pour être flairé : Une histoire olfactive de la peinture (18^{ème} - 20^{ème} siècle)* » vise à en retrouver la trace pour mettre au jour des enjeux négligés parce qu'ils échappaient au domaine du visuel et donc du photographiable. Plus généralement, cette recherche contribuera à comprendre l'évolution historique des perceptions sensorielles dans notre rapport aux arts et au monde.

Le programme Actions Marie Sklodowska Curie

Les Actions Marie Sklodowska-Curie de la Commission européenne sont ouvertes à tous les domaines de la recherche et de l'innovation, depuis la recherche fondamentale, jusqu'à la commercialisation et aux chercheur.es de tous âges et niveaux de compétence, quelle que soit leur nationalité.

Elles ont pour objectif de renforcer le potentiel créatif et innovant des chercheur.es expérimenté.es souhaitant diversifier leurs compétences individuelles à travers la formation, la mobilité internationale et intersectorielle avancées.

Une formation à dimension internationale unique en France : les 25 ans du Programme International MINERVE

Le Programme International MINERVE permet d'associer une formation disciplinaire en allemand, espagnol ou italien, à 21 licences, tout en poursuivant l'apprentissage de l'anglais. Les cours sont assurés par des professeur.es de langue allemande, espagnole ou italienne en poste à l'Université, ainsi que par des professeur.es des universités étrangères partenaires. Les étudiant.es se familiarisent avec des pratiques universitaires étrangères, tout en travaillant sur des matières complémentaires à celles étudiées dans leur parcours de formation classique.

C'est un programme idéal pour toutes celles et ceux qui souhaitent donner une dimension internationale à leur formation, et une préparation optimale à des expériences d'études à l'étranger, possibles dès la troisième année.



Unique dans le panorama universitaire français, MINERVE vise depuis 25 ans à donner une dimension internationale, et surtout européenne, aux formations dans les domaines des Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales.

Pour ce faire, MINERVE a mis en place un dispositif d'internationalisation à domicile en accueillant chaque année environ une trentaine de professeur.es invité.es.

Dans un contexte où l'Europe réunit ses forces pour relever les défis de la globalisation et augmenter l'attractivité de l'enseignement supérieur européen, notamment par le biais de la création des « Universités Européennes », les 25 ans de MINERVE apparaissent comme l'occasion d'une réflexion sur les enjeux et les perspectives d'un tel programme et la façon dont il contribue à promouvoir les valeurs européennes de coopération et d'ouverture sur le monde.

A l'occasion de cet anniversaire, [un colloque, des rencontres et des ateliers](#) seront organisés les 10 et 11 octobre 2019.

L'obtention du label européen « *HR Excellence in Research* » (HRS4R)



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

En août 2019, l'Université a obtenu de la part de la Commission européenne le label « *HR Excellence in Research* » qui distingue les établissements pour la qualité de leur politique de ressources humaines pour la recherche.

L'Université est ainsi reconnue pour l'adéquation de sa stratégie de gestion des ressources humaines en recherche avec la Charte européenne des chercheur.es et le Code de conduite de recrutement des chercheur.es.

L'Université s'est engagée dans cette démarche en 2018 afin de pouvoir progresser dans ses pratiques dans le domaine de la recherche, notamment en matière de recrutement, au niveau du cadre de l'exercice du métier de chercheur.es.

Une méthodologie collaborative a été instaurée et plusieurs groupes de travail constitués associant tou.tes les acteur/trices de la recherche et des ressources humaines de l'établissement.

Le plan d'actions ainsi élaboré et proposé par l'Université pour cette labellisation répond à toutes les exigences européennes avec 28 actions à mettre en œuvre.

Le label « *HR Excellence in Research* » reconnaît ainsi les démarches initiées pour la qualité des conditions d'accueil des chercheur.es. Il traduit également l'engagement pour une amélioration continue des politiques de ressources humaines, avec notamment la mise en place de procédures de recrutement et d'évaluation équitables et transparentes.

Attestant d'un environnement de travail stimulant et favorable pour les chercheur.es, le label HRS4R constitue un atout pour obtenir des financements Horizon 2020, renforce la visibilité et l'attractivité de l'Université à l'échelle internationale et sa participation à l'espace européen de la recherche.

Le premier Congrès du Groupement d'intérêt scientifique RELIGIONS - Pratiques, Textes, Pouvoirs

Porté par l'Université Lumière Lyon 2, le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) RELIGIONS - Pratiques, Textes, Pouvoirs organise son premier Congrès international du 8 au 10 octobre 2019 à Lyon dans l'objectif de visiter le concept de tradition si fécond pour la recherche.

En matière de religion, le mot « tradition » tient une place essentielle dans le discours de nos sociétés. C'est en ce nom que se mettent en place des formes d'intégrisme, des rites, des manières de se vêtir ou de manger... La tradition est au cœur de l'expérience religieuse. Encore ne faut-il pas l'admettre sans discussion. Si elle affirme plonger ses racines dans l'histoire, n'est-elle pas une création sans cesse renouvelée ? Est-elle une marque du passé ou un gage d'avenir ? Parler de tradition c'est, à la fois, réaffirmer des identités et laisser toutes leurs forces aux évolutions.



Ce Congrès va ainsi permettre d'en comprendre son fonctionnement, approcher l'histoire des religions et réfléchir sur leurs mutations. Il s'articule autour d'ateliers scientifiques, de grandes conférences, de visites de musées, et réunira près d'une centaine de chercheur.es internationaux/ales.

Opérationnel depuis début 2018, le Groupement d'intérêt scientifique RELIGIONS se propose de mener des actions selon 6 axes de travail :

- croyances, représentations et pratiques quotidiennes des acteur/trices sociaux/ales
- le rôle politique des religions
- devenir des confessions et des pratiques religieuses dans un monde pluraliste et globalisé
- croyances religieuses et dimensions économiques de la société
- production et circulation des textes
- les espaces du religieux.

Ce groupement a pour objectifs de :

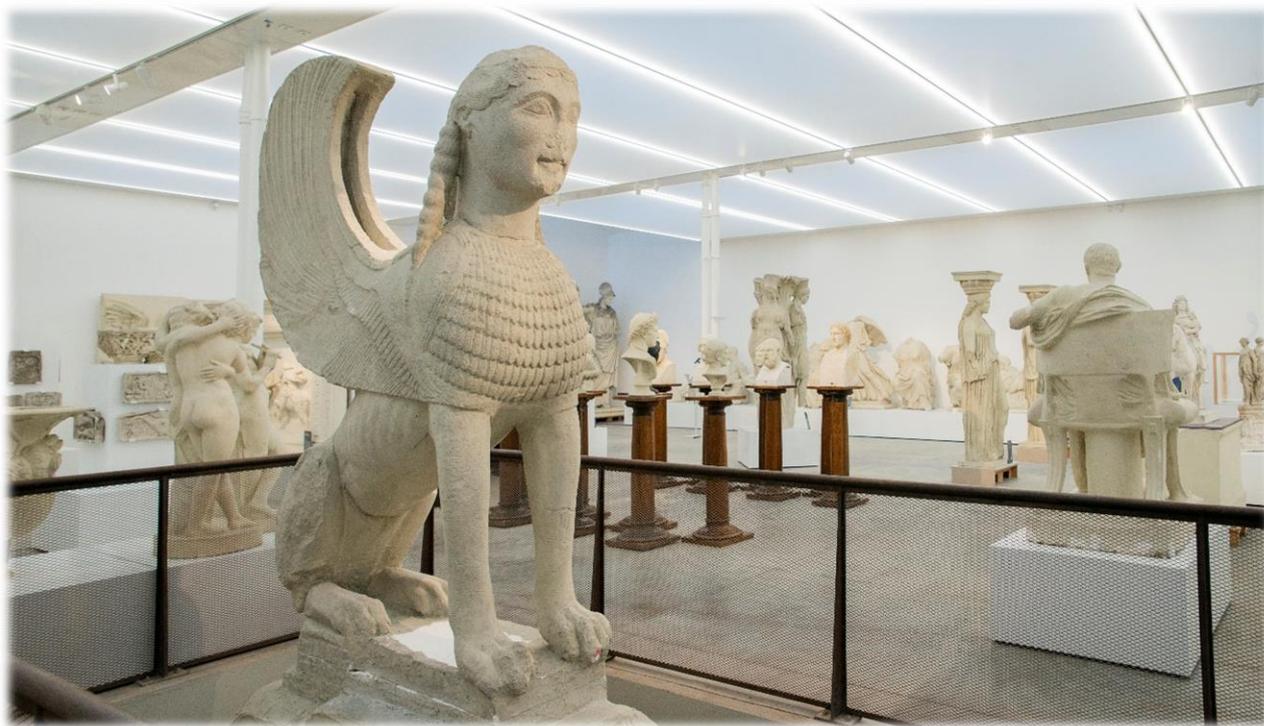
- **rendre visible l'activité de la recherche sur la thématique des religions dans le cadre de la Francophonie**
- favoriser le travail en commun entre différents établissements et laboratoires
- remettre au CNRS un livre blanc : état des forces en présence (recherche et enseignement), état des ressources (bibliothèques, revues, association), essais sur l'état de la recherche dans un domaine précis (par exemples : sociologie religieuse, anthropologie religieuse, histoire de la théologie...)
- **apporter un appui notamment aux jeunes doctorant.es** par des journées de formation ou un prix de thèse remis par un jury international.

Le groupement est constitué des partenaires académiques suivants : CNRS, Collège de France, EHESS, EPHE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris Diderot 7, Université Paris 4 Sorbonne, Université de Lille 3, Université de Strasbourg, Sciences Po Paris, Université Jean Monnet St Etienne, Université de Lorraine, ENS de Lyon, Université Clermont Auvergne, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Grenoble Alpes, Université Toulouse Jean-Jaurès.

La valorisation et la diffusion des savoirs

Le Musée des Moulages : un lieu d'animation scientifique et culturelle au cœur de la ville

Situé dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon, le Musée des Moulages (MuMo) de l'Université Lumière Lyon 2 dispose d'une collection exceptionnelle de tirages en plâtres, copies des plus belles antiques et de quelques chefs d'œuvre des époques médiévale et Renaissance. Il a rouvert ses portes en mars 2019 après de longs travaux.



Programmation de septembre à décembre 2019

Livret-jeu « MuMôme » à faire en famille (6-12 ans, livret offert)

Edité à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le premier livret-jeu, le « MuMôme » est destiné aux enfants de 6 à 12 ans aidés de leurs familles. Il pose une série de 8 énigmes autour des curieux personnages qui peuplent le musée... tout cela grâce à l'aide bienveillante d'Altair le Satyre, nouvelle mascotte du MuMo.

Soleil levant sur le MuMo (8BHN)

Mardi, mercredi, jeudi, samedi de 14h à 18h | du 27 septembre au 6 octobre

Vernissage le 2 octobre à 18h avec une performance de chant traditionnel, danse et piano "Crane's Birth Cloth" par Hikaru YAMAGUCHI, Oriha KATO et Akina KANAZAWA

Autres représentations le 5 octobre

Le silence se fait émotion, le blanc se fait couleur, la note se fait soie, le soleil levant porte l'impertinence du trait, l'orientalisme désoriente de nouveau nos classiques, le MuMo retient son souffle, pour cette rencontre murie à contretemps, où le vide semble rencontrer la vie.

Artistes présentés : TANI Fukiko, KOJIMA Kazushi, OHASHI Koji, ONO Ritsu, ISOZAKI Ryo, OKUNO Seiya, HANNYA Syuji, SATO Terusa, TAKAYANAGI Yasuji, NAKANISHI Yumiko

Des visites guidées ouvertes à tou.tes

Le musée propose, lors des ouvertures des mercredis et samedis, des visites guidées gratuites et ouvertes à tou.tes, sans réservation :

- 14h30 : départ de la « visite découverte » du musée et de ses collections (durée 1h15)
- 16h : départ de la « visite thématique » (durée 1h15) ; les thématiques changent chaque mois :
 - en octobre : « *Musique et danse dans l'Antiquité* »
 - en novembre : « *Les stars de l'histoire de l'art antique* »
 - en décembre-janvier : « *Sculpture et polychromie dans les périodes antiques et médiévales* »

« Semaine Offenbach » du 22 au 26 octobre

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Jacques Offenbach (1819-1880), le Musée des Moulages et le département de Musique et Musicologie de l'Université Lumière Lyon 2 proposent une exposition-dossier sur le compositeur grâce au prêt d'une collection privée de près de 100 objets et documents d'époque (pour certains inédits) relatifs à son œuvre. Celle-ci mettra en avant les liens du musicien à l'Antiquité, en contrepoint de la collection du Musée des Moulages, et elle replacera plus largement Offenbach dans la vie théâtrale de son temps.

Jacques Offenbach, le Mozart des Champs-Élysées (collection Jérôme Collomb)

Exposition-dossier

Ouverture du mardi 22 au samedi 26 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h

Visites commentées de l'exposition et du musée, diffusion d'extraits musicaux

Autour de l'exposition (salle polyvalente du Musée) :

- Conférence « *L'archéologie en Grèce au temps d'Offenbach* » par Hélène Wurmser, maître de conférences en archéologie et histoire de l'art grec à l'Université Lumière Lyon 2 (*mardi 22 octobre à 18h*)
- Concert de musique mécanique autour d'Offenbach (*mercredi 23 octobre à 18h*)
- Nuit de l'Opéra « *La Belle Hélène* » (*mercredi 23 octobre à 20h*)

Informations pratiques

Entrée libre

Accueil des groupes sur rendez-vous pour des visites guidées les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 18h

Ouvert à tou.tes les mercredis de 14h à 18h (fermeture du 22 décembre 2019 au 6 janvier 2020)

Musée des Moulages de l'Université Lumière Lyon 2

87 cours Gambetta 69003 Lyon

musee.des.moulages@univ-lyon2.fr / 04 87 24 80 63

